
ETUDE : BILANS ET PERSPECTIVES POUR L'ÉQUIPEMENT CULTUREL DES DOCKS DE CAHORS

Mémoire technique et méthodologique



Septembre 2012

Artéfacts, société SARL – SCOP
108, rue de Bourgogne 45000 ORLEANS
Siret : 527 524 00013 APE 7830 Z
Tel : 02 38 72 60 76 - contact@artefacts.coop

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| 1 – Des prises de décisions locales inscrites dans des dynamiques nationales | 3 |
| 2 – Les problématiques locales : le contexte cadurcien et lotois..... | 4 |
| 2.1 Des faits saillants... .. | 5 |
| 2.2 A nuancer d'un certain nombre de freins | 5 |
| 3 – Méthodologie et posture | 6 |
| 3.1 Un socle de fonctionnement spécifique à notre démarche | 6 |
| 3.2 Quelques exemples des méthodes de travail | 6 |
| 3.2.1 Méthodologie d'entretiens | 6 |
| 3.2.2 Les outils | 7 |
| 4 – Les phases de l'étude | 7 |
| 4.1 L'état des lieux | 7 |
| 4.2 Préconisations | 8 |
| 4.3 La méthode de travail avec le comité de pilotage | 8 |
| 5 – Présentation de la structure et des intervenants | 9 |
| 5.1 Les principales compétences sollicitées pour cette étude..... | 9 |
| Emmanuel Doudat..... | 9 |
| Rémi Faure | 10 |
| Jean-Noël Bigotti | 10 |
| 6 – Le montant de la prestation | 10 |
| Annexe: CV Emmanuel DOUDAT..... | 12 |
| Annexe: CV Jean-Noël BIGOTTI | 13 |
| Annexe: CV Rémi FAURE..... | 14 |
| Présentation succincte du sous-traitant..... | 15 |

1 – Des prises de décisions locales inscrites dans des dynamiques nationales

L'étude : « bilan et perspectives pour l'équipement culturel des Docks de Cahors » a pour objet de fournir des clés de décision permettant aux élus de la ville d'envisager toutes les incidences (économiques, financières, culturelles...) d'une labellisation Smac de ce lieu et de disposer d'un état des lieux départemental du secteur des musiques actuelles.

Plusieurs paramètres sont à prendre en compte lors de cette étude, notamment le cadre partenarial lié aux diverses échelles territoriales, les attentes du public et des acteurs culturels locaux ou les évolutions possibles de cet outil de diffusion.

Ce type de démarche d'étude s'inscrit dans une logique nationale voulue par les acteurs, les collectivités territoriales et l'Etat, en vue de fournir des réponses adaptées aux réalités du terrain. L'occasion donnée de créer des outils conçus en bonne intelligence est une opportunité pour le département de s'inscrire dans une dynamique nationale liée aux attentes des acteurs et fédérations des musiques actuelles.

Rappelons qu'en 2006, le ministère de la Culture et de la Communication publiait un « **Plan pour des politiques nationale et territoriales concertées en faveur des musiques actuelles** » où étaient évoqués les principaux enjeux et objectifs d'une politique nationale et territoriale des musiques actuelles :

« - créer les cadres et les outils d'une co-construction, concertée et tripartite, entre l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs professionnels, une co-construction s'inscrivant dans des échanges réguliers, « un jeu d'aller et retour », entre les interlocuteurs [...] »

- créer et consolider les conditions de développement et de structuration du champ des musiques actuelles, et l'inscrire comme une véritable dimension pérenne des politiques publiques sur le territoire national [...] »

On retrouve ainsi dans la dynamique voulue sur le territoire cadurcien, **l'écho des mobilisations pour une politique culturelle réinventée à travers les Solima** (Schéma d'Orientation pour le Développement des Lieux de Musiques Actuelles) : *« [...] Cette organisation/structure, dont l'action est identifiée par l'Etat, les collectivités territoriales et les organisations d'acteurs, accepte de participer à la co-construction d'une dynamique territoriale qui réponde aux exigences du développement des musiques actuelles, et qui tient compte de l'évolution des pratiques artistiques, des modalités d'apprentissage, d'enseignement et de formation, [...] l'éducation artistique et l'action culturelle. »*

La méthodologie proposée est transposable à toute discipline artistique et culturelle. Dans une approche de filière, il s'agit de réunir l'ensemble des acteurs d'un territoire cohérent (agglomération, bassin de vie, voire département), afin de "garantir la diversité des œuvres et des initiatives" sur les plans artistiques, social, culturel et économique et "d'assurer un développement territorial cohérent et équitable"¹. »

Cette démarche est suffisamment intéressante pour y récupérer un certain nombre de principes méthodologiques dans la construction de l'état des lieux et des préconisations.

¹ Source : site « L'Art est public ».

2 – Les problématiques locales : le contexte cadurcien et lotois

« La Culture pour tous et partout »

C'est le maître-mot de la politique culturelle de la Région Midi-Pyrénées, notamment depuis la démarche initiée au début des années 2000 par les Assises Régionales de la Culture et la mise en œuvre de nouvelles orientations culturelles².

La Région Midi-Pyrénées compte, en 2012, **quatre Smac** (labellisées) et **douze pôles structurants, hormis dans le Lot**. Les musiques actuelles, grâce à leur dimension populaire, participative, professionnalisante et structurante, sont un des facteurs de dynamisme du territoire Midi-Pyrénéen qui, rappelons-le, devrait d'ici 2013 accueillir 592 000 nouveaux habitants qui voudront trouver des offres culturelles à la hauteur de leurs attentes.

L'érection d'un lieu au sein de l'espace urbain a créé les conditions de l'acceptation de celui-ci de façon durable. L'offre d'un tel lieu de proximité pour le public permet de rêver à l'utopie Malrusienne de l'accès à la culture pour tous. Mais l'utopie fait partie du spectacle, et la démocratie culturelle passe aussi par l'ouverture de lieux comme les Smac qui répondent aux demandes d'option des citoyens. Dominique Sagot-Duvauroux précise que « *les demandes d'option concernent des biens et des services, généralement des équipements, dont on souhaite l'existence dans l'éventualité d'une consommation future qui ne se réalisera peut-être jamais* »³.

Il est donc aujourd'hui largement convenu que **la création d'une structure** de type Scène de Musiques Actuelles entre pleinement en compte pour **l'attractivité** d'un territoire de ses habitants existants ou potentiels.

En effet, les équipements types Smac ou Pôles sont des **points d'ancrage** forts d'une **politique dédiée aux musiques actuelles** et sont nécessaires à l'incarnation des actions liées aux pratiques amateurs, à la répétition, l'enregistrement, la diffusion de concerts, ainsi qu'aux coopérations avec les associations locales, véritable poumon des activités culturelles.

La Ville de Cahors porte depuis douze ans le projet musiques actuelles en s'appuyant sur l'équipement phare des Docks, contribuant ainsi au dynamisme culturel du territoire.

En outre, d'autres structures municipales, communautaires, départementales ou associatives participent de cette vitalité : le théâtre municipal, la médiathèque du Grand Cahors, l'École de Musique Agréée Philippe Gaubert du Grand Cahors, le Cahors Blues festival, ainsi que de nombreuses associations (Live a lot, La Locomotiv', Neurotronic...)

² Source <http://www.midipyrenees.fr/La-culture-par-tous-et-partout>

³ in SAGOT-DUVAUROUX Dominique (1999) – Les approches économiques de la culture, Communication pour le Congrès National de l'ABF, page 8

A cela s'ajoute une très grande proposition patrimoniale et touristique qui fait de la Ville de Cahors, et du Lot en général, un territoire attractif pour les habitants et les nouvelles populations.

2.1 Des faits saillants...

Si l'on devait d'ores et déjà relever un certain nombre de points visibles et saillants, on constate que les ressources suivantes existent sur le territoire élargi du Lot :

- Une volonté politique de développer l'offre dans le domaine des musiques actuelles.
- Un bâti opérationnel, équipé et proche du centre ville (la salle Des Docks).
- Une grande attractivité du territoire.
- Un grand nombre d'acteurs, réunis en réseau par le biais du collectif Lot amplifié.
- Des festivals « phares » Ecaussystème et Africajarc.
- Des producteurs de spectacle de renommée nationale et internationale (Blueline et Ulysse Productions).
- Une fréquentation relativement importante de l'équipement des Docks et un public à développer plus qu'à construire.
- L'éloignement relatif des offres de même type (Smac Le Rio à Montauban 60 kms, Des Lendemains Qui Chantent à Tulle 100 kms...) et du centre urbain toulousain (120 kms).

2.2 A nuancer d'un certain nombre de freins

- Le faible bassin de population (40 000 habitants pour l'agglomération cadurcienne et 175 000 pour le Lot) et une offre universitaire limitée qui oblige l'exode vers les grands centres urbains, Toulouse notamment.
- La Région Midi-Pyrénées recense 12 pôles structurants, aucun n'est dans le Lot : la professionnalisation du secteur est donc encore faible.
- Le choix de la structure juridique en régie directe portée par la Ville de Cahors, qui, même s'il a permis au projet d'exister, devient un frein en termes de financements croisés, de perception de recettes annexes potentielles (buvette, partenariats privés...), d'autonomie, ou de mise en réseau nationaux (Fédurok par exemple). Ce qui renvoie à des notions portant sur l'implication des bénévoles, des habitants dans la vie de l'association, dans la gestion du lieu...
- De nombreux acteurs, souvent peu organisés, parfois mutuellement éloignés et montrant une excitation modérée à se fédérer sur le territoire. Quelles difficultés rencontrent-ils dans l'élaboration d'une dynamique de territoire (distance, connaissance, disponibilités...) ?
- Le faible nombre d'agents affectés au fonctionnement de la salle des Docks dans sa partie culturelle, ce qui impacte nécessairement les activités ou les réduit fortement (action culturelle, spectacles hors les murs, prévention des risques...).

A la lumière de ces premières analyses de surface, se dessinent par conséquent notre travail et notre méthodologie. Il s'agira donc de proposer des solutions en accord avec ces contraintes et de les transformer dans la mesure du possible en ressources.

3 – Méthodologie et posture

Deux postures nous semblent importer pour proposer des solutions réalistes, pertinentes et efficaces dans cette étude : **la recherche de co-construction** (à l'image de ce qui se dessine au sein du collectif Lot Amplifié) et **la prise en compte de la réalité territoriale** cadurcienne et lotoise.

L'acceptation par tous les acteurs et habitants d'un nouveau projet passe nécessairement par l'écoute des avis du plus grand nombre d'acteurs. Il nous semble par conséquent fondamental de réaliser sur le terrain un travail d'entretiens approfondi afin d'avoir une vision claire des possibilités de validation locale, mais également en vue de déceler des missions nouvelles ou des aspects à limiter ou abandonner.

Les préconisations d'un tel projet devront par conséquent intégrer les **six sphères d'influence** qui viendront nécessairement traverser les problématiques futures :

- L'influence politique locale et nationale (notamment au travers du cahier des charges SMAC)⁴
- L'influence des acteurs lotois de la culture
- L'influence du matériel et de l'architecture des bâtiments
- L'influence du marché et de la normalisation
- L'influence des créations et praticiens locaux
- L'influence démographique et des publics

3.1 Un socle de fonctionnement spécifique à notre démarche

La coopérative affirme dans son fonctionnement des valeurs incarnées par chacun de ses salariés et partenaires, tous expérimentés et issus de réseaux d'acteurs culturels. Ces principes garantissent :

- le respect des identités de chacune des parties, de la parole donnée et de la rigueur dans le traitement des données, de la non divulgation des informations collectées.
- de construire pour et avec les acteurs du territoire des axes de développement pour leurs projets qui s'appuient sur toutes les ressources du réseau, qui permettent de répondre aux contraintes socio-économiques actuelles, que ces propositions conjuguent l'économie, le social et l'environnement.

Par ailleurs, le réseau d'acteurs culturels permet d'aller chercher des compétences plus locales sur un territoire donné pour s'assurer d'une expertise au plus près des enjeux locaux ou régionaux.

3.2 Quelques exemples des méthodes de travail

3.2.1 Méthodologie d'entretiens

Les premiers entretiens devront se faire avec les structures et personnes ressources, les relais d'information permettant ainsi de cibler les entretiens suivants et de les

⁴ Sources : http://mediatheque.cite-musique.fr/mediacomposite/cim/_Pdf/70_20_12_Labels_reseaux_SV_03_Solima.pdf et cahier des charges SMAC

séquencer au mieux.

Les entretiens auront lieu dans des endroits garants de la confidentialité des propos et permettant une certaine sérénité pour la personne auditée.

Les entretiens individuels menés avec les différents acteurs visent à cerner le fonctionnement de chacun par rapport à un lieu de diffusion, les attentes en termes de développement et d'expansion départementale, tout en prenant en compte de façon plus globale les attentes de la filière musiques actuelles locale. Une trame d'une quinzaine de questions doit permettre de laisser toute latitude à l'évocation des difficultés rencontrées, mais aussi d'affiner certaines problématiques locales ou sectorielles.

3.2.2 Les outils

- Issue du monde de l'informatique, la **méthode Agile** permet une grande réactivité plus pragmatique que les méthodes traditionnelles. Elle vise la satisfaction réelle du besoin du client, et non d'un contrat établi préalablement.
- L'utilisation de la **méthode SWOT** (en français FFPM pour force, faiblesse, opportunités et menaces) permet de faire réfléchir la personne interviewée de manière synthétique aux spécificités du projet et de l'intégrer dans un état des lieux plus vaste.
- Les différentes compétences et expériences au sein de la CAE permettent de couvrir le champ des musiques actuelles et d'y rajouter des dimensions économiques et nouvelles technologies complémentaires.
- Un **site** proposant des **questionnaires** en ligne sera créé pour faciliter l'obtention des résultats de l'enquête.

4 – Les phases de l'étude

A notification de l'attribution du marché de l'étude, le phasage pour cette étude se déroulerait ainsi (en débutant le 1er octobre par exemple et sans tenir compte des jours fériés, congés, etc.) :

4.1 L'état des lieux

1^{er} octobre au 12 octobre :

Rencontre avec le comité de pilotage, discussion, clarification et bonne compréhension mutuelle des enjeux avérés et induits de l'étude.

Rencontre et discussion avec les structures ressources sur le Lot : Adda, collectif Lot amplifié et récupération des études et documents spécifiques au Lot.

Récupération des fichiers pour les premiers envois de questionnaires auprès des structures identifiées.

Rédaction des questionnaires, création d'un site de consultation en ligne à destination des musiciens et groupes amateurs et envois aux acteurs concernés (identification et attente des publics). Les structures membres du comité de pilotage pourront être relais de cette initiative.

Etude des documents fournis par les structures ressources et recherches documentaires supplémentaires.

15 octobre au 26 octobre :

Questionnaires qualitatifs auprès des acteurs (rencontres physiques pour les plus importants en termes de rayonnement local ou entretiens téléphoniques).

Etude du bâti et du matériel.

Croisement des données et analyse des questionnaires.

Elaboration des premiers documents martyrs et des grandes tendances quali/quantitative du panel interrogé.

29 octobre au 9 novembre :

Finalisation des résultats d'enquête.

Comparaison avec les résultats d'enquête et les tendances au niveau régional et national.

Création des documents graphiques de rendu de l'état des lieux (cartographie et présentation).

Restitution au Comité de pilotage des premiers résultats, validation de l'Etat des lieux et poursuite sur la phase 2.

4.2 Préconisations

12 novembre au 12 décembre :

Recherches documentaires et rédaction des préconisations.

Présentation des préconisations au Comité de pilotage.

Consultation auprès des élus et responsables culturels des possibilités de développement et de « montée en charge » des Docks, ainsi que des choix mutualisables en local.

Interviews de responsables de Smacs en France sur le mode de gestion de leur lieu (avantages et inconvénients) : Krakatoa (Merignac), Astrolabe (Orléans), ressources de la Fédurok...

Organisation de deux moments de rencontres publiques auprès des acteurs de terrain à Cahors et Figeac : présentation de l'état des lieux et consultation (sur place et via le site internet dédié).

Rédaction et publication sur le site des synthèses de ces rencontres.

17 décembre au 31 décembre :

Rencontres avec chacune des instances du Comité de pilotage pour mettre à plat les moyens nécessaires au développement des Docks.

Propositions de budgets de fonctionnement selon plusieurs hypothèses.

1er janvier au 31 janvier :

Rédaction du rapport d'étude.

Présentation lors de la restitution auprès du Comité de pilotage.

4.3 La méthode de travail avec le comité de pilotage

Il nous semble opportun de travailler en plusieurs séquences avec le comité de pilotage.

Dans un premier temps, il convient de clarifier les attentes et les besoins avérés, exprimés ou suggérés avec les différents membres du comité de pilotage pour bien saisir l'ensemble des enjeux humains, politiques, financiers, économiques dont il faudra tenir compte sur ce territoire.

Par la suite, le travail avec le comité de pilotage se fera par le biais de bilans d'étape qui

permettront la vérification des orientations prises par l'étude et du respect de l'équation de départ. Des entretiens complémentaires (par téléphone, skype, ou de visu) avec les membres respectifs du comité de pilotage permettront d'affiner certaines problématiques.

5 – Présentation de la structure et des intervenants

Artefacts est une Coopérative d'Activités et d'Emploi dédiée aux métiers de la culture, créée en 2010 et spécialisée dans le développement d'activités par l'action de professionnels de la culture, salariés de la structure.

Du fait d'envies légitimées par des expériences individuelles et professionnelles de certain d'entre nous, nous avons choisi de développer au sein d'Artefacts un pôle d'activités tourné vers l'accompagnement des collectivités et des associations dans les différents moments de la vie de leurs projets culturels.

Artefacts couvre :

- le secteur des musiques actuelles (notamment dans l'adaptation des projets de territoire et la transformation des pratiques des professionnels).
- le secteur de création d'activités économiques dans le champ de l'économie sociale et solidaire.
- le secteur des technologiques de l'information et de la communication.
- le champ de la formation professionnelle et les enjeux qui la sous-tendent.

Voir la présentation d'Artefacts en ligne : <http://artefacts.coop/>

| |
|--|
| Sollicitée pour cette étude, la SARL Mélodyn Productions contribuera en tant que sous-traitant, mettant à disposition Rémi Faure pour la durée de l'étude (voir présentation de la structure en annexe). |
|--|

5.1 Les principales compétences sollicitées pour cette étude

Emmanuel Doudat

Gérant de la Coopérative d'Activités et d'Emploi Artefacts, il assure le suivi des entrepreneurs accompagnés et salariés, met en place le programme d'actions collectives. Il œuvre sur la professionnalisation des porteurs de projet, la création de structure, le développement économique des activités dans le champ de l'économie sociale et solidaire (CV en annexe).

Ses domaines de compétences :

- Encadrement d'équipes et animation de groupes.
- Capacité de rédaction et de synthèse.
- Capacité à inventer et adapter des outils pédagogiques et méthodologiques.

- Capacité d'analyse et de préconisation autour des outils logiciels et systèmes relevant du monde du Libre.
- Capacité de mobilisation d'outils juridiques et de formes de gouvernance les plus adéquats pour construire des coopérations techniques et économiques.

Rémi Faure

Administrateur, membre fondateur et associé de la SARL « MéloDYN » (et des associations « 6Team Prod » et « L'Equipe A »), ancien directeur de la Smac Des Lendemain Qui Chantent à Tulle, formateur pour Avant-Mardi et pour de nombreuses autres structures (CV en annexe).

Ses domaines de compétences :

- Direction de projets musiques actuelles.
- Gestion juridique, comptable et financière.
- Programmation artistique en musiques actuelles.
- Conception et mise en œuvre d'un projet artistique et culturel.
- Expertise, conseil et transmission de savoirs.
- Conseil, prestations administratives et chargé d'étude (IDDAC...).

Jean-Noël Bigotti

Chef de projet culturel, ancien responsable du centre de ressources de l'IRMA, expérience dans la filière musiques actuelles disque et spectacle vivant (CV en annexe).

Ses domaines de compétences :

- Management et écriture de projets culturels.
- Transmission de savoirs.
- Expertise auprès de professionnels.
- Information et communication.
- Accompagnement de projets.

Par ailleurs, des compétences supplémentaires sont sollicitables au niveau régional avec Alexandre Tinseau, directeur de la Fraca-Ma (Pôle régional musiques actuelles en Région Centre) ou de Florent Teulé, directeur du Rama (réseau aquitain des musiques actuelles).

6 – Le montant de la prestation

Le montant de 20 750 euros HT (soit 24 817 euros TTC) est conforme au plafond du cahier des charges.

L'échéancier proposé et négociable se présente ainsi :

Paiement sur facture de 20 % du montant total TTC après la réunion de lancement de l'étude.

Paiement sur facture de 30 % du montant total TTC après la restitution de l'état des lieux.

Paiement sur facture de 50 % du montant total TTC au rendu de la rédaction et de la publication sur le site des synthèses de ces rencontres.

Vous retrouverez ci-dessous le détail de ce budget :

Bordereau de prix : Etude Bilan et perspectives pour l'équipement culturel Des Docks à Cahors

| Prestation | Intervenant | Prix unitaire HT | Nombre | TOTAL HT |
|--|--|------------------|--------|--------------------|
| Phase 1 : Etat des lieux | | | | |
| Recherche documentaire | Rémi Faure et J-N Bigotti | 500 € | 2 | 1 000,00 € |
| Etablissement et traitement des questionnaires | Rémi Faure et Emmanuel Doudat | 500 € | 4 | 2 000,00 € |
| Rencontres sur site | Rémi Faure et J-N Bigotti | 550 € | 5 | 2 750,00 € |
| Etablissement du diagnostic | Rémi Faure et J-N Bigotti | 500 € | 2 | 1 000,00 € |
| Missions, déplacements | Rémi Faure et J-N Bigotti | | | 2 000,00 € |
| Frais administratifs et de reprographie | | | | 100,00 € |
| Total Phase 1 | | | | 8 850,00 € |
| Phase 2 : Préconisations | | | | |
| Recherche documentaire | Rémi Faure et J-N Bigotti | 500 € | 2 | 1 000,00 € |
| Mise en œuvre de la méthodologie décrite | Emmanuel Doudat et J-N Bigotti | 500 € | 6 | 3 000,00 € |
| Rencontres sur site | Rémi Faure et J-N Bigotti | 550 € | 5 | 2 750,00 € |
| Etablissement et écriture des préconisations | Rémi Faure, J-N Bigotti, Emmanuel Doudat | 500 € | 6 | 3 000,00 € |
| Missions, déplacements | Rémi Faure et J-N Bigotti | | | 2 000,00 € |
| Frais administratifs et de reprographie | | | | 150,00 € |
| Total Phase 2 | | | | 11 900,00 € |
| TOTAL GENERAL HT | | | | 20 750,00 € |
| TVA (19,6%) | | | | 4 067,00 € |
| TOTAL GENERAL TTC | | | | 24 817,00 € |

Annexe: CV Emmanuel DOUDAT

INGÉNIERIE DE PROJETS CULTURELS, EDUCATIFS ET SOCIAUX

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

2010 : Gérant de la Coopérative d'Activités et d'Emploi Artefacts

Gère le personnel, assure le suivi des entrepreneurs accompagnés et salariés.

Met en place le programme d'actions collectives

Recherche des financements pour la CAE

2010 : Salarié de l'association MEDIA TEST

Réalise l'étude d'opportunité et de faisabilité pour valider le projet de création d'une Coopérative d'Activités et d'Emploi Culturelle sur Orléans.

1999-2010 : Directeur pour l'association Labomedia

2003-2008 : Président de l'association Le 108 (Friche culturelle - Orléans)

1996-1999 : Coordonnateur du secteur des animations périscolaires pour la ville de St Jean de Braye

1992-1996 : Directeur du centre de loisirs municipal de St Jean de Braye

1989-1992 : Animateur de centre de loisirs

FORMATIONS

2008 : DES JEPS « spécialité animation socio-éducative ou culturelle mention « direction de structure et de projets »

2000 : Formations ADATEC sur le montage de projets Européens

1992-1998 : Formation DEFA (Diplôme d'Etat aux Fonction d'Animation) :

UV suivies Pédagogie Relations Humaines et Environnement Social de l'Animateur.

1990-1991 : Année de Deug B .

1989 : Obtention du baccalauréat série D.

COMPETENCES

Encadrement d'équipes et animation de groupes.

Capacité de rédaction et de synthèse.

Capacité à inventer et adapter des outils pédagogiques et méthodologiques.

Connaissance des enjeux éducatifs, sociaux et culturels

Compétences techniques liées à l'utilisation d'outils logiciels dédiés au traitement de texte, à la Publication Assistée par Ordinateur, à la conception de modèles 3D et à leur animation

ACTIVITES EXTRA PROFESSIONNELLES

Activités associatives : Formateur de stage BAFA et BAFD de 1990 à 1997.

Participe à la validation d'acquis de compétences en coopération avec Familles Rurales, les Francas et l'UFCV dans le cadre de formations BEATEP et BP Jeps

Trésorier de l'association Réciproque Entreprise - Association d'insertion.

Voyages : Séjours en Europe, Asie et en Afrique du Nord.

Centres d'intérêts : Questions de société, arts, lecture, environnement interactifs 3D.

Annexe: CV Jean-Noël BIGOTTI

CHEF DE PROJET CULTUREL

DOMAINES DE COMPETENCES

1- Management de projet culturel

Conception de projets (analyse, montage de dossiers, recherches de subventions)

Management d'équipe (définition des priorités, animation de réunions)

Montage de rencontres et de journées d'informations

2- Transmission de savoirs

Cours sur le secteur phonographique (production de disques, création d'entreprises)

Animation de réseaux

Ecriture d'ouvrage et de dossiers sur la filière musicale

Accueil des porteurs de projet (orientation, conseil et méthodologie)

Veille documentaire et répartition de l'information

3- Expertise auprès de professionnels

Conseil et audit (expertise pour entreprises innovantes)

Assistance sur la création et le développement de projets culturels

Intervenants sur la production de disques, le marché français et québécois

Modération de conférences

4- Information et communication

Promotion des projets (communication des projets auprès des réseaux musicaux et culturels)

Recueillir, traiter et mettre en forme l'information (dossiers, ouvrages, actualités)

Rédaction d'argumentaires, de communiqués de presse éditoriaux

PARCOURS PROFESSIONNEL

Depuis février 2012 : Chef de projet culturel

2000 - février 2012 : Irma : Responsable des éditions et du centre de ressources

Octobre 2006 Responsable des éditions

- Recherche d'auteurs et développement de collections
- Suivi éditorial (*Profession artiste, Profession entrepreneur de spectacles...*)

Mai 2000 : *Responsable du centre de ressources*

- Création et management d'un centre de ressources (4 personnes)
- Développement de réseaux musiques actuelles (Réseau Ressource)
- Montage de dossier de financement des projets (France-Québec)
- Cours en universités (Metz, Lyon, Angers...)
- Ecriture : *Je monte mon label, Guide France-Québec disque et spectacle, Synchro et supervision, Profession manager, l'entrepreneur musical...*
- Expertise de projets pour Cap Digital, DPA, ANPE (OEI, OPI), CSMA...

1989-1999 : Musicien

FORMATION

1999 : DESS Médiation et ingénierie culturelle, scientifique et technique

1997 : Maîtrise de Musicologie, sujet : Musique et Publicité, réflexions et applications

1994 : Diplôme de pédagogie active, méthode Orff, (Nice)

LANGUES: Anglais (courant, vocabulaire technique), Espagnol (lu, parlé), Italien (lu, parlé) ; Allemand (lu, écrit).

INFORMATIQUE : Word, Excel, Spip

ACTIVITES EXTRA PROFESSIONNELLES

Pratique de l'Aïkido (ceinture noire), membre du CA de l'Astrolabe (Orléans), lectures culinaires, voyages...

Annexe: CV Rémi FAURE

DIRECTION DE PROJET CULTUREL, ADMINISTRATION, EXPERTISE ET TRANSMISSION DE SAVOIR

EXPERIENCES PEDAGOGIQUES, DE CONSEIL ET D'EXPERTISE

Chargé d'études :

- Etude de programmation pour la création d'une salle socioculturelle à Meyssac (19), en collaboration avec F. Lomey et P. Fleygnac (2010)
- Etude sur les bureaux de production - IDDAC (33) – en collaboration avec S. Bonnin et A. Favre (2009)
- Etude sur l'association le Rio, Scène de Musiques Actuelles de Montauban, ARSEC (69), Université Lyon II (2004)

Formateur :

- «Formations d'Issoudun» - Issoudun (36) «Avant Mardi» - Toulouse (31) : formation « Parcours d'artiste »

Interventions dans les colloques et séminaires (exemples en Midi-Pyrénées) :

- Sébazac (12) – Dynamiques territoriales et scènes de musiques actuelles – organisée par la CMFAD (2010)
- Toulouse (31) - Musiques Actuelles Indépendantes et spectacle vivant – organisée par la Fédération des Labels Indépendants de Midi-Pyrénées (FLIM) (2009)
- Figeac (46) – Pour une politique territoriale des musiques actuelles – organisée par Avant Mardi dans le cadre du Chaînon Manquant (2008)
- Enseignant en informatique à Toulouse (31) – I.U.T Info.-Communication – Univ. Toulouse III

AUTRES EXPERIENCES PROFESSIONNELLES ET ASSOCIATIVES

- **Administrateur, membre fondateur** et associé de la SARL « **Méلودyn Productions** » (et des associations « 6Team Prod » et « L'Equipe A »), producteur et organisateur de tournées (depuis 2009)
- **Directeur de l'association Des Lendemain Qui Chantent**, Scène de Musiques Actuelles Conventionnée de Tulle (19) (de 2004 à 2009)
- **Coordinateur-Médiateur d'Actions Culturelles** - Association A Bord du Chèvrefeuille - Ramonville (31) (de 2001 à 2004)

Nombreuses expériences associatives dont :

- Membre du Conseil d'Administration de l'ADIAM 19 (2007 à 2009)
- Membre fondateur et président de l'association Elizabeth my Dear – Tulle (19), organisatrice du festival Ô Les Chœurs (1997 à 2002)

PARCOURS DE FORMATION ET LANGUES

MASTER 2 PRO (D.E.S.S) Développement Culturel et Direction de Projet – A.R.S.E.C - Université Lyon II (69)

MASTER 2 RECHERCHE (D.E.A) Représentation de la Connaissance et Formalisation du Raisonnement – Université Toulouse III (31)

Sauveteur, Secouriste du Travail (SST) – Médecine du Travail Tulle (19)

Anglais : parlé, écrit - Allemand : notions



Présentation succincte du sous-traitant

Mélody Productions est née en Corrèze et fait de l'artisanat professionnel de spectacles au service des artistes pour les tournées, les productions et le management en France et dans le monde.

Dans un créneau très large (chanson, musiques du monde, pop, rock, électro, ciné-concert...), Mélody s'autorise à accompagner tous les artistes dont la musique fait dresser les poils.

Mélody est également membre de Live Boutique et de divers réseaux, non seulement pour survivre, mais parce que le travail en collaboration tant en local qu'au national, c'est une des clés du développement de tous.

La structure gère et propose ses services dans les domaines suivants :

- La tournée : seize artistes sont présents à son catalogue pour la France et le monde suivant les cas : Young Gods (CH), Susheela Raman (UK), Chilly Gonzales (CA), For a Minor Reflection (IS), Jennifer Abrahamson (S), Soma, Darko, The Hyènes, Lou Lesage, Meltones, Boulbar, Prohom, June & Lula, Dam Barnum, Radiosofa, Nofell en accord avec Nous Productions.
- Le management
- L'organisation et la production de spectacles (références : Alhambra, Maroquinerie, Café de la Danse...)
- La prestation de service administrative (montage de budgets, paies...)
- Le conseil et l'expertise dans le champ des musiques actuelles
- Mélody est également membre de différents organismes professionnels (Live Boutique, Bureau Export, CNV, PRODISS...)